



Mairie
d'Angervilliers

ARRÊTÉ N°49/2024

ARRÊTÉ D'INTERDICTION D'ACCES **AU SQUARE DES LAVANDIERES**

Le Maire de la commune d'ANGERVILLIERS

Vu le projet d'un terrain multisport menée par la municipalité au square des Lavandières,

Vu la demande de l'entreprise CASAL SPORT d'intervenir pour débiter les travaux,

CONSIDÉRANT que pour assurer la sécurité publique et le bon déroulement de ces travaux, il est nécessaire de réglementer la circulation.

ARRÊTE

ARTICLE 1 : L'accès au square des Lavandières sera interdit au public du lundi 30 septembre jusqu'au dimanche 6 octobre 2024.

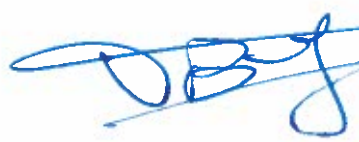
ARTICLE 2 : Les panneaux de signalisation nécessaires seront apposés pour permettre l'application des présentes dispositions.

ARTICLE 3 : La copie du présent arrêté sera transmise à :

- Monsieur le Chef de Brigade de Gendarmerie de Saint-Chéron
- Affiché aux lieux habituels.

Fait à Angervilliers, le 20 septembre 2024

Madame le Maire,


Dany BOYER



